**Chili**

**Déclaration au titre du point 5 de l’ordre du jour : Déclarations générales**

Je vous remercie, Madame la présidente.

Notre délégation est heureuse de vous voir présider cette session du comité et se joint aux autres délégations pour vous souhaiter beaucoup de succès dans la conduite de celle-ci. Nous tenons à vous remercier, ainsi que le Secrétariat, pour les efforts que vous avez déployés sans relâche aux fins de la préparation de cette réunion. Nous souhaitons également remercier le vice-directeur général chargé du Secteur du développement, M. Mario Matus, pour sa direction compétente dans ce secteur important pour notre pays et notre région.

Madame la présidente,

D’emblée, notre délégation souscrit à la déclaration faite par la délégation du Panama au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes. Comme vous le savez, le Chili a participé activement au processus relatif au Plan d’action pour le développement depuis sa création, notamment en rédigeant certaines des propositions de recommandations qui font désormais partie intégrante des travaux du comité.

Le Chili est d’avis que le comité continue de jouer un rôle clé dans la coordination, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement, rôle d’autant plus important compte tenu de la pandémie de COVID-19. Les études produites par ce comité et les recommandations formulées par ce dernier contribuent à garantir l’intégration de la question du développement dans toutes les activités de l’OMPI, en particulier au profit des pays les moins avancés et des pays en développement.

Tout en étant conscients des nouveaux défis que l’OMPI doit relever pour organiser des réunions, compte tenu de la situation sanitaire actuelle à Genève, nous espérons que des progrès pourront être accomplis, dans la mesure du possible, dans le cadre les projets en cours en ce qui concerne les projets qui seront présentés au cours de cette session. Notre délégation se félicite des progrès réalisés au sein du comité en 2019, notamment en ce qui concerne la recherche de solutions pour pouvoir intégrer les projets et programmes relevant du Plan d’action pour le développement dans le budget de l’OMPI.

Madame la présidente,

Notre délégation participera de manière constructive aux discussions et invite tous les membres à continuer à travailler dans un esprit constructif, compte tenu des divers besoins et sensibilités des autres membres, et à rester concentrés sur l’objectif principal qui est de faire avancer les travaux sur les questions de fond.

Enfin, notre délégation tient à remercier en particulier le vice-directeur général chargé du Secteur du développement, M. Mario Matus, pour le travail remarquable qu’il a accompli au cours de son mandat. Le Chili est fier de son professionnalisme; il est l’exemple même de la main-d’œuvre hautement qualifiée et compétente dont dispose notre pays et de notre engagement envers l’OMPI.

Nous vous remercions.